

UNION COOPÉRATIVE

DES

SOCIÉTÉS FRANÇAISES DE CONSOMMATION

1, rue Christine, 1, à Paris

Les Principes de la Coopération et l'Éducation coopérative ⁽¹⁾

Je tiens d'abord à féliciter les camarades qui ont fondé le *Cercle d'enseignement coopératif* que nous inaugurons ce soir. Il n'y a pas d'œuvre plus urgente que celle-ci : Nous avons constitué de nombreuses Sociétés coopératives, il nous reste à devenir, à faire des coopérateurs.

Ils sont beaucoup parmi nous, trop, ceux qui s'imaginent être des coopérateurs parce qu'ils se sont procuré un livret de vingt sous, qu'ils ont adhéré à des statuts sans les lire, qu'ils achètent à la Société ce qui est meilleur marché que chez l'épicier.

Les camarades qui ont pris l'intelligente initiative de fonder le *Cercle d'enseignement coopératif* croient, fort justement, qu'il faut d'autres vertus à la qualité de coopérateur.

Dans le dernier Bulletin de l'Office du Travail, on constatait l'existence, au 1^{er} janvier 1901, de 1,559 coopératives de consommation, pour toute la France, ce qui représente comme membres 600,000 familles, soit, en chiffres ronds, 2,000,000 de consommateurs organisés. Voilà une force, n'est-ce pas ? Elle s'accroît chaque jour. D'où vient que la Coopération manque elle-même à sa propre définition, et qu'elle

(1) Discours prononcé à la première réunion du Cercle d'enseignement coopératif du dix-huitième arrondissement. Voir plus loin le compte rendu sommaire de cette réunion.

ne soit pas organisée en France, que l'*Union coopérative* ne groupe que 300 Sociétés à peine, que l'*Office coopératif*, qui doit devenir le magasin de gros coopératif, c'est-à-dire la coopération des Sociétés coopératives, n'en réunisse encore que 70 ?

La faute n'en est pas seulement aux directeurs, aux administrateurs, pas plus aux uns qu'aux autres. Elle n'est pas imputable au mécanisme de l'association, aux défauts des statuts, à l'inexpérience commerciale. Elle est en nous tous.

Il faut le dire, et nous sommes ici pour ça, non pour nous applaudir, nous congratuler, parader, — et nous leurrer. Nous ignorons la Coopération, nous ne sommes pas des coopérateurs.

La Coopération, il faut que nous nous en pénétrions bien, tient à un ensemble de principes dont il importe essentiellement d'inspirer notre action de chaque jour et nos rapports entre coopérateurs.

Quand nous l'aurons compris, tous nos statuts seront excellents, nos administrateurs habiles, nos sociétaires fidèles — et jusque-là nous n'aurons rien de mieux que ce que nous avons.

Nous faisons de l'épicerie collective, si je puis dire, et naturellement nous en faisons mal, — et nous prenons cela pour de la Coopération.

Entendons qu'il y a d'autres différences entre le commerce et la Coopération que le nombre de mercantis et l'étiquette.

La concurrence, dit le cliché consacré, est l'âme du commerce, et la concurrence a pour ressort l'intérêt individuel.

Cela a eu sa raison d'être. Nous devons au commerce le grand développement industriel de ce siècle. Rappelez-vous que, il y a cent ans, le linge était un luxe, le sucre un médicament cher.

L'humanité doit certainement plus au marchand qu'au soldat, ou plutôt, si nous tenons compte d'un passé plus reculé encore, disons qu'elle lui doit autant. Dans le Panthéon compréhensif de l'avenir nos descendants vénéreront également César, Jésus, Félix Potin et Auguste Comte.

Ce régime a fait son temps, a donné son fruit. Nous ne voyons plus que le mal qu'il fait. Nous désirons le transformer. C'est fort bien. Mais nous n'enlevons que l'enseigne de la boutique. C'est facile, certes ; mais insuffisant. La Coopération n'est pas qu'une enseigne.

Je vous ai dit que le commerce a pour ressort l'intérêt individuel.

C'est pour gagner de l'argent que l'individu sert la société. Et il ne sait pas qu'il la sert. Il ne voit que l'argent. Au-delà de la fin, un peu grossière qui est la sienne, il y a une fin sociale qu'il ignore. Il concourt sans le savoir.

Souvent il n'arrive à la fin qu'il connaît qu'en travaillant à celle

qui lui reste cachée. Mais souvent aussi, et de plus en plus, il n'en est pas ainsi. Vous savez le déchet qui en résulte : désordre économique, misère, violences et crimes.

La société actuelle, avec ses systèmes empiriques de production capitaliste et d'échange commercial, est donc encore à la phase inconsciente, et il est évident que l'iniquité et le désordre en sont les conséquences nécessaires.

Le prolétaire, dans la société présente, n'est encore qu'une contingence, un être de hasard, un instrument qui ne sait à quoi il sert, pourquoi il est, où il va. Il travaille pour manger, il mange pour travailler, et c'est tout. Ce n'est qu'en apparence qu'il est une personnalité. Il n'est qu'un rouage.

De hauts esprits, des cœurs ardents ont cru que cela ne pouvait durer. Et ils ont parlé d'association. C'est que le principe de la Coopération est autre que celui du commerce.

Par la Coopération, le travailleur prend conscience de son rôle social. Il se connaît comme un agent nécessaire. Il sent sa responsabilité.

J'estime, pour ma part, que le rôle d'un administrateur, ou même d'un sociétaire, bon coopérateur, est beaucoup plus important pour l'avenir humain, que celui de tel ministre qui se croit Richelieu, parce qu'il dit exactement le contraire de ce qu'il pense et fait l'opposé de ce qu'il veut.

La Coopération, c'est la démocratie économique.

Nous sommes ici dans la région lumineuse. Nous ne sommes plus des instruments aveugles.

Grande révélation, qui nous découvre tous nos droits d'hommes — et aussi tous nos devoirs de membres du corps social!

La Coopération, c'est donc, réellement, l'émancipation de l'individu, c'est le concours volontaire et libre. Et son grand principe, celui dont il faut s'imprégner, c'est la solidarité consciente.

La solidarité, ce n'est pas une idée vague, prétexte à déclamations creuses. C'est un fait qu'on ne peut nier qu'en l'ignorant, et c'est reculer. L'affirmer, c'est prendre conscience.

Certes, c'est aussi l'accroître encore. Mais c'est dans ce sens qu'est le progrès de l'humanité.

Vous vous rendez compte, maintenant, de ce qui différencie au fond la Coopération du commerce.

Néanmoins, toutes nos sociétés — je n'en excepte aucune — ne font appel encore qu'à l'intérêt individuel, aux plus obscurs instincts. Ce n'est pas ce qui peut les faire vivre.

Sur ce terrain, le commerce lui sera toujours supérieur, surtout dans l'administration.

Un chef de maison sait pertinemment que le bénéfice sera pour lui, et que les pertes, il les devra supporter, jusqu'à la ruine et à la faillite.

Voilà de quoi stimuler énergiquement son activité et ses facultés.

Si vous n'avez d'autre mobile que cet intérêt aveugle, comment voulez-vous que l'administrateur d'une coopérative, de 5,000 actionnaires par exemple, puisse lui être comparé avec son cinq millième d'intérêt? C'est une force cinq mille fois moindre, qui sera inéluctablement brisée.

Si c'est le seul mobile de cet administrateur, s'il n'est pas coopérateur comme il le faut entendre, vraiment nous pouvons dire qu'il n'a aucun motif d'agir.

Votre Société végétera, périlitera de cette mollesse.

L'expérience, ainsi, vous montre que la Coopération doit vivre d'autre chose.

Sans l'exprimer expressément, vous, sociétaires, vous demandez donc que vos administrateurs soient mûs par un haut sentiment de solidarité, qu'ils fassent plus d'efforts pour le bien social que pour leur bien personnel, qu'ils sentent que c'est par celui-là seulement qu'ils atteindront celui-ci.

Dans la société actuelle, c'est par l'illusion du bien personnel qu'est assuré, plus ou moins mal, le bien social. Dans la société coopérative, c'est en poursuivant la réalité du bien social que la liberté et la justice pour chaque citoyen seront assurées.

Vous avez parfaitement raison, vous, sociétaires, de dire que vos administrateurs, en général, ne sont pas à la hauteur de leur tâche, qu'ils ne sont que de piètres épiciers.

Mais comprenez aussi qu'ils ne sont, pour ainsi parler, que votre expression.

La Coopération, je le répète, c'est la démocratie économique.

Et cela implique ceci : Tels sociétaires, tels administrateurs.

Il ne saurait être donné à de bons administrateurs, eussent-ils du génie, de faire de bonne Coopération avec des sociétaires mauvais coopérateurs. Cela n'est pas donné non plus aux statuts merveilleux que pourchasse en vain chaque Société. Ce ne sont pas les statuts qu'il faut reviser, mais nos sentiments et nos idées.

Proudhon a dit : « On peut aimer son prochain jusqu'à mourir pour lui, on ne l'aimera jamais jusqu'à travailler pour lui. » — Vos administrateurs manifesteront leur dévouement quand vous en montrerez vous-mêmes.

Je suis convaincu qu'on trouvera toujours des hommes pour donner leur temps, leurs peines, leur argent à une œuvre sociale qui les dépasse ; mais je suis non moins convaincu que vous ne trouverez

jamais de ces hommes pour vous faire réaliser un sou d'économie sur le prix des haricots.

Si les sociétaires n'ont d'autres motifs d'être coopérateurs que le bon marché et la restitution, qu'ils prennent garde que les administrateurs n'en aient d'autres que les pots-de-vin.

Ne nous récrions point : C'est du commerce — et ils ont tout ce qu'il faut, les uns et les autres, pour être de bons clients de l'épicier du coin, et continuer à savourer le chocolat en briques pilées.

Deux exemples pris sur le vif seront peut-être plus démonstratifs que mes raisonnements.

Voici pour celui d'un administrateur-coopérateur :

A la suite du bilan de la Société coopérative socialiste des ouvriers du bassin de Charleroi, *la Concorde*, nous lisons :

« Notre ami Henri Guesse (mort le 22 mars dernier), administra et dirigea la Société *la Concorde* avec un désintéressement trop absolu. Sachant qu'il était miné par une maladie qui ne pardonne pas, il se croyait inférieur à la mission qui lui était dévolue et réclama lui-même un salaire inférieur à celui payé aux autres employés de la Société. »

Notons que l'ancien directeur de *la Concorde*, une des plus importantes Coopératives de Belgique, qui compte plus de 7,000 familles et qui fait plus d'un million d'affaires par an, était marié et père de cinq enfants. Voilà un bel exemple d'esprit coopératif.

Voici pour l'exemple d'un sociétaire coopérateur :

Au *Vooruit*, de Gand, il y eut un jour cette conversation entre un sociétaire et le coupeur qui lui prenait mesure d'un vêtement. Celui-là faisant des recommandations pressantes à celui-ci :

... « Surtout, disait-il, tâchez de ne plus le gêner (le costume) comme celui que vous m'avez fait la dernière fois... Il était tellement mal réussi!... n'est-ce pas? » fit-il, en se tournant vers sa femme encore plus perplexe que lui. Puis s'adressant de nouveau au coupeur : « Faites donc bien attention, reprit-il, car si j'étais encore trompé, eh bien!... je reviendrais encore... *parce que je suis coopérateur*, mais je n'oserais porter mon costume! »

Voilà un coopérateur !

Avec de tels hommes, il s'explique que le *Vooruit* soit la coopérative modèle.

Ce n'est pas à dire que toute la vertu du coopérateur consiste à porter des costumes ridicules, ou à les acheter. Les coopératives peuvent fabriquer aussi bien que les tailleurs ou les magasins de confection. Elles le doivent même, nous le verrons tout à l'heure.

Mais remarquez qu'en continuant à se servir au *Vooruit*, bien

qu'il ait été mal servi d'abord, le coopérateur a permis à l'administration de remédier au vice d'organisation qui lui était signalé et de faire mieux par la suite.

Aujourd'hui, on ne se moque plus, dans la rue, des clients du *Vooruit*.

Veillez remarquer aussi que ces deux exemples sont pris en Belgique, où ils ne sont pas rares. Malgré toutes mes recherches, je n'ai pu en trouver d'analogues en France.

Sans doute, il faut que nos administrateurs soient habiles, d'initiative audacieuse et prudente à la fois. Mais, encore une fois, d'autre manière que les mercantis.

Et c'est ainsi que la Coopération donnera son fruit, comme le commerce a donné le sien.

Être coopérateur, cela ne veut pas dire qu'on doit payer plus cher ce qui est de plus mauvaise qualité.

Au contraire.

Mais le bon marché, le bénéfice ne sont pas l'unique préoccupation du coopérateur, ni la principale; et même, chose curieuse, il ne les réalise que dans la mesure où il s'en désintéresse; d'autant plus qu'il dépasse cet objet mesquin, qui est celui du commerce.

Je n'ai pas à traiter des Sociétés de production; mais je ne puis m'empêcher de vous signaler en passant qu'elles ont cette réputation extraordinaire de nous proposer leurs articles à des prix plus élevés que ceux de l'industrie capitaliste.

C'est absurde. Il y a là un vice.

De même que les membres des Sociétés de consommation confondent la Coopération avec la restitution semestrielle, j'ai bien peur que les ouvriers des Sociétés de production n'identifient la Coopération avec les salaires exceptionnels.

Or la Coopération est le contraire: elle nie la restitution, elle nie le salariat.

D'autre part, la Coopération de consommation ne se substituera au commerce que si elle assure la circulation et la distribution des richesses à meilleur compte pour la société que le commerce actuel.

La Coopération de production ne se substituera au mode capitaliste, au salariat que si elle assure une plus grande production à meilleur compte que le patronat.

Il y a là des lois sociales rigoureuses que nous ne pouvons enfreindre.

Mais je suis convaincu que la Coopération intégrale, comme il la faut comprendre, est en accord avec ces lois, et que c'est seulement la fausse coopération, sans coopérateurs, qui ne l'est pas.

Donc, il faut des coopérateurs, et non pas les clients à restitution des Sociétés de consommation.

Quand on émancipa les noirs, beaucoup d'entre eux protestèrent. Ils trouvaient plus facile d'être esclaves que d'être ouvriers.

Malgré les phrases redondantes, soyons certains que beaucoup de travailleurs trouvent plus facile d'être salariés que d'être coopérateurs.

La liberté donne des devoirs.

Évidemment, on ne pourra être pleinement coopérateur que dans la Coopération intégrale universalisée.

Alors, débiteur et créancier social, consommateur et producteur, chacun prendra conscience de l'ensemble social, de la part où il doit contribuer à l'ordre général, et il perdra l'atavisme d'opposer son *moi* au *tous*.

La solidarité de tous les éléments sociaux sera parfaite, et en pleine lumière.

Nous en sommes loin. Mais chaque effort nous en approche.

On parle de coopération socialiste. C'est une superfétation. La Coopération, c'est le socialisme en action.

Une société nouvelle n'éclôt pas du jour au lendemain, par la magie des coups de fusils, des formules ou des décrets.

C'est lentement qu'elle germe au sein de l'ancienne société. Elle la pénètre sourdement, elle remplace peu à peu les vieux organes ; et à un moment, par une poussée plus forte, sous l'effet de la chaleur féconde du soleil social qu'est une idée d'émancipation, elle apparaît au jour, tout organisée déjà, et prête à conquérir le monde.

Les révolutions sociales d'un jour ne sont que de vaines émeutes.

Toutes nos associations ouvrières : coopératives, syndicats, universités populaires, sont les organes de la société de demain.

Ainsi, elles sont le socialisme même. C'est du développement de ces associations qu'il dépend. Et ce développement des associations, je crois vous l'avoir montré, dépend de notre effort, plus ou moins sincère, plus ou moins énergique pour nous y adapter, et pour les vivifier en les vivant toujours plus.

Et voilà notre tâche, camarades.

Ne nous cachons pas qu'elle est ardue. Ne le cachons à personne. Nous n'avons pas besoin des lâches avec nous. Leur adhésion n'est pas une force : c'est un poids mort. Il nous importe peu qu'ils votent.

Nous ne sommes pas les exploités politiques des instincts et de la veulerie des foules.

Ne laissons jamais croire que notre besoin sera fait par d'autres, au moyen de je ne sais quel miracle législatif et révolutionnaire. Rien ne se fera que ce que nous ferons nous-mêmes.

La liberté sera quand nous serons libres, et la justice quand nous nous efforcerons d'être justes.

Et cela ne dépend que de nous.

L'émancipation des travailleurs sera l'œuvre des travailleurs eux-mêmes. — et à la lettre, directement, ce qui veut dire sans *trucs*, sans intermédiaires, sans délégués.

C'est toute notre éducation sociale que nous avons à faire.

L'enseignement ne suffit pas. Il faut savoir d'abord ; mais il faut vouloir ensuite, et fortement, et constamment.

Et c'est ainsi qu'éduquer, c'est proprement : *élever*.

Nous avons à apprendre la solidarité, la liberté, la justice, et à faire effort pour les vivre. Notre régime électoral nous a accoutumés à jouer de ces mots. Prenons-les ici au sens exact, non comme des sonorités, des entités, mais comme des choses réelles, des principes d'une vie plus haute, plus sociale ; des forces indispensables d'un monde meilleur, que nous désirons béatement, passivement comme un paradis, mais que nous n'avons pas le courage de vouloir, virilement.

C'est cette volonté agissante que nous avons à prendre.

Allons à la coopérative, c'est l'école de la solidarité ; allons à l'Université populaire, c'est l'école de la liberté : ici nous apprendrons à penser, là à agir.

Savoir et vouloir, camarades, c'est pouvoir.

G. DEHERME.

COMITÉ CENTRAL

SÉANCE ORDINAIRE DU DIMANCHE 1^{er} SEPTEMBRE 1901

La séance est ouverte à 2 h. 30, sous la présidence de M. LEBEAUT, vice-président.

Sont présents : MM. DEHERME, DELORME, GUITTON, LEBEAUT, SORIA, TUTIN et VALAT.

Assistait à la séance : M. DORMOY.

Excusés : MM. FITSCH, BUFFET, CANTRELLE, CHIOUSSE, LANGIN, LANDRIOT.

Représentés : MM. DE BOYVE, COUTY, BONTRON.